

## Compte-rendu de la deuxième session d'atelier Mercredi 13 décembre 2017



Date et horaires

13 décembre 2017 | De 18h00 à 20h30



Lieu

Argonaute

Nombre de personnes  
présentes

Environ 55 habitants de l'Argonne  
Plusieurs membres du conseil consultatif  
de quartier et du conseil citoyen  
Quelques membres de l'association Action  
Femmes 45

Acteurs et partenaires  
présents

Alexandra Pichoff, Damien Escudier, Jérôme  
Denis, Delphine Houssemaine (Ville d'Orléans)  
Marie Desblé, David Marie-Anne, Samuel  
Pinaud (OPH)  
Léa Denecker, Léa Golfier (Ville Ouverte)  
Emmanuel Redoutey, Anna Hatet (ER.amp),  
Pierre Bailly (Rio)



Cette deuxième séance d'atelier de concertation s'est déroulée à l'Argonaute. Environ 55 personnes participent à l'atelier découpé en trois parties : une présentation en plénière (point d'étape sur le projet), des échanges par petits groupes sur 4 sous-secteurs d'aménagement (Clos Boudard-Argonaute, Clos Gauthier, Borde aux Mignons-Wichita, Secteur nord-est/Nécotin) puis une synthèse collective.

Le compte-rendu présente les échanges de chaque groupe, par secteur.

## NÉCOTIN - SECTEUR NORD ET EST

Un intérêt fort pour la création d'un équipement type salle des fêtes sur la parcelle de l'ancienne école Charles Perrault

Des propositions d'aménagement des espaces extérieurs :

- Un espace de proximité entre le foyer Alice Lemesle et l'école du Nécotin : tables et bancs, pelouse libre pour se retrouver et faire des piques-niques ; installation sportives pour les jeunes et les adultes (multisports et agrès de musculation/fitness)
- Des trottoirs plus larges pour favoriser la sécurité devant l'école du Nécotin

Des idées pour l'agrandissement de l'espace public devant l'Argonaute :

- Aménager de nouveaux jeux, pour tous les âges, en retrait de la rue et clôturés ;
- Installer des bancs.

### Nouvel équipement public sur le site de l'ancienne école Charles Perrault

Si un équipement de proximité devait être construit, le site de l'ancienne école maternelle Charles Perrault est considéré comme intéressant. Face à la demande dans le quartier d'un lieu pour organiser des fêtes familiales et événements culturels, cet équipement pourrait être une **salle des fêtes**, tout en étant dédié à d'autres usages en parallèle.

Les habitants et représentants associatifs détaillent les besoins auxquels répondrait cette salle si un tel équipement est réalisé :

- organisation de **fêtes familiales** (mariage, anniversaire, ...),
- **événements culturels et artistiques**, organisés par des associations,

Le lieu proposé par les participants pourrait également **permettre aux associations de se réunir** (salle pour organiser des Assemblées Générales ou autres réunions). La Ville précise qu'un tel équipement pourra également accueillir des activités sportives ou socioéducatives.

La nécessité de prévoir du stationnement est soulignée. Après quelques débats, il est proposé que la parcelle soit majoritairement consacrée à la construction de la salle (d'une taille généreuse) et à du stationnement. La création d'une aire de jeux ou d'aménagements paysagers n'est pas jugé prioritaire, notamment face à la demande d'une salle de grande taille.

Pour les participants, cette salle devrait comporter une cuisine et être accessible à des horaires tardives. La problématique des nuisances potentielles pour le voisinage a néanmoins été soulevée comme un point de vigilance.

*«Nous voulons pouvoir faire des fêtes jusque tard !»  
«Il faudrait que ce soit aussi grand que Rouget de Lisle, les salles Camus ou Belle croix sont trop petites»*

La temporalité du projet de renouvellement urbain a été rappelé aux participants, qui ont exprimé leurs interrogations sur la non satisfaction de ce besoin pour les années à venir, «en attendant la création de la salle si elle est validée».

*Des représentantes de l'association Action Femmes 45 ont interrogé la Ville sur les possibilités de location de salles par les associations, qui leur a rappelé qu'elles pouvaient s'adresser à la mairie de proximité.*

### Espace situé entre le foyer Alice Lemesle et l'école du Nécotin

Dans le cadre du projet, le plateau sportif de l'école du Nécotin pourrait être retourné afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de libérer une parcelle pour aménager un espace de proximité.

Les habitants ont imaginé que cet espace soit aménagé pour favoriser la rencontre, à travers l'aménagement d'une pelouse libre, de tables de pique-nique et de bancs. Une dimension sportive pourrait être ajoutée, avec des agrès et une infrastructure « multisports » pour les plus jeunes (panneaux de basket, city-stade...)

« On pourrait faire des piques-niques ! Certains préfèrent des tables et d'autres se mettent dans l'herbe ! »

### Aménagement du secteur du Nécotin

Une participante, ayant des enfants scolarisés à l'école du Nécotin, fait part des difficultés de sécurité aux abords de l'établissement. La **création d'un parvis devrait s'accompagner d'un élargissement des trottoirs**, favorisant la circulation sécurisée des enfants et des familles, et de l'**installation de bancs**.

La question du stationnement autour de l'école a été soulevée.

Les aménagements actuels (panneaux de basket) ont été jugés comme peu sécurisés, et une demande d'entretien des arbres pour prévenir les risques liés à des conditions météorologiques intenses a été formulée.

Un habitant a réitéré à la Ville la demande de réfection de la rue du Nécotin, endommagée et difficilement praticable sur certaines portions.

### Aménagement du parvis de l'Argonaute

Bien que se trouvant en dehors du secteur Nord, l'aménagement du parvis de l'Argonaute a été discuté avec les habitants, qui fréquentent cet équipement de dimension métropolitaine.

L'aire de jeux aménagée devant l'Argonaute est déjà très utilisée, les participants préconisent de développer d'autres jeux, en retrait de la rue. Ces jeux pourraient être installés dans un espace clos, pour assurer la sécurité des enfants. Des balançoires ou des modules de **jeux collectifs** pour tous les âges ont été proposés.

Des **bancs** pourront compléter ces aménagements. L'installation de mobilier spécifique ou de jeux pour adultes n'a pas semblé adapté pour les participants, qui préfèrent privilégier des jeux pour les enfants et des bancs classiques.

« Des bancs classiques, avec un dossier. »



« Ca prendra trop de place, pour peu d'utilisation ! »



« C'est chouette, des jeux pour grimper, escalader ! »

## LA BORDE AUX MIGNONS - WICHITA

### Un ensemble d'espaces publics qui doivent accueillir une diversité d'usages :

- ▶ Un jardin le long de l'avenue Wichita dédié aux jeux et activités sportives
- ▶ Un jardin en cœur d'îlot : un espace naturel dédié à la thématique de l'eau
- ▶ Un espace vert le long de la cité ouvrière dédié aux jeux pour enfants et à un jardin partagé
- ▶ L'esplanade Marie Stuart : un espace convivial de passage et de rencontre

### Encourager l'activité économique grâce à l'équipement César Franck

- ▶ Favoriser l'emploi et la création d'entreprises dans le quartier
- ▶ Accompagner les démarches administratives et la recherche d'emploi des habitants du quartier

### Construire des logements attractifs qui favorisent la mixité sociale

#### Un cœur de quartier convivial et attractif

Le projet prévoit la construction d'un nouvel équipement à vocation économique sur l'îlot César Franck jouant le rôle de vitrine du renouvellement de l'Argonne au niveau de l'esplanade Marie Stuart. Il a pour objectif de contribuer à l'attractivité économique du quartier en accueillant de nouvelles activités, tout en conservant une fonction de proximité avec les commerces. Le centre commercial serait également réaménagé pour étendre le parvis et faire le lien avec le nouvel équipement qui accueilleraient des commerces existants en rez-de-chaussée.

Si les participants saluent la création du programme César Franck, ils craignent que cette reconfiguration **déstabilise le fonctionnement du centre commercial**, si de nouveaux locaux commerciaux sont créés ils risqueraient de rester vides.

*« On a du mal à faire venir les commerçants à l'Argonne, il faut en priorité maintenir ceux qui sont là ».*

Les participants détaillent les besoins auxquels cet équipement pourraient répondre :

- Espaces de formations ;
- Espace numérique avec un accompagnement sur son utilisation ;
- Accompagnement pour l'accès à l'emploi ;
- Regroupement de plusieurs associations du quartier ;
- Installation d'un point d'accueil administratif / guichet unique ;
- Installation d'un restaurant d'entreprises.

La représentante de **l'association Pass' emploi service** présente l'activité de l'association en perspective avec la programmation de César Franck (accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion professionnelle, formation, recherche d'emploi et de stage...). L'association a beaucoup de membres mais elle manque de visibilité physique dans le quartier. L'équipement sur l'îlot César Franck pourrait être une opportunité pour développer cette visibilité.

La reconfiguration de cet espace en cœur de quartier prévoit également un réaménagement de **l'esplanade Marie Stuart**. Aujourd'hui, elle est essentiellement fréquentée par des « papas qui discutent ». Il est important qu'elle conserve cette fonction de **lieu de rencontre et de discussion**. Pour cela les participants préconisent l'installation de bancs à l'ombre ainsi que des tables de jeux.

#### Des constructions de nouveaux logements qui favorisent la mixité sociale

Le projet urbain intègre une **nouvelle offre de logements** répartie en trois îlots. Elle se compose d'immeubles de petits collectifs et de maisons individuelles avec jardins. Deux propositions d'aménagement sont à l'étude sur les deux îlots de part et d'autre de l'avenue de Wichita : des petits collectifs en R+3 ou R+4 qui laissent des espaces verts autour des immeubles ou une version plus basse (R+1 ou R+2) plus étalée sur le site.

Les habitants n'ont pas choisi d'option parmi les deux formes de logements proposées.

*« Il est difficile de se projeter, il nous faudrait des images en 3D ».*

*« Chaque scénario a ses avantages et ses inconvénients ».*

Cependant ils ont attiré l'attention sur la nécessité de conserver de la mixité sociale au sein de ces nouveaux logements. Ceux-ci doivent participer à l'attractivité résidentielle du quartier mais ils doivent aussi être accessibles financièrement aux habitants de l'Argonne. Pour cela, il faut privilégier **des logements de grande taille** (T4 / T5) qui manquent dans le quartier.

La question de l'entretien des espaces verts qui seront créés autour des nouveaux logements interroge les participants : « Qui va gérer l'entretien ? Ce sera privé ou public ? ».

Enfin, si les bâtiments sont résidentialisés, il est souhaitable que les grilles ne soient pas trop hautes.

*« Au Clos Notre Dame, c'est bien ce qui a été fait ! »*

## Des espaces publics qui permettent une diversité d'usages

### Un jardin en cœur de quartier

Sur le troisième îlot, le projet urbain propose la construction de pavillons avec jardins, et un espace vert aménagé autour de la thématique de l'eau en cœur d'îlot. Ce principe d'aménagement séduit les participants qui pointent l'attention sur le fait que des aménagements avec de l'eau exigent un entretien particulier.

*« Il ne faudrait que ça devienne comme le point d'eau du parc de la fontaine de l'Étuvée. »*

Enfin, la **question de l'accès à ce jardin** pose question aux participants. La crainte commune est que cet espace enclavé favorise les mésusages. En revanche, les solutions proposées divisent les participants : faut-il limiter le nombre d'entrées et fermer l'accès le soir ou, au contraire, faut-il ouvrir le plus possible le jardin pour éviter l'enclavement ?

### Un jardin le long de l'avenue de Wichita : un espace à dédier aux activités sportives

Les réflexions sur les orientations d'aménagement de l'espace vert le long de l'avenue de Wichita portent sur la création d'un jardin agricole : un verger. Selon les participants, cette idée n'est pas appropriée à ce site, il y a trop de risques de vol de fruits et de dégradation des arbres.

*« Il risque d'y avoir des vandalisations. »*

Il est donc préconisé de **favoriser un usage ludique et sportif de cet espace**. Plusieurs habitants proposent l'installation d'un parcours sportif.

### Un espace vert le long de la cité ouvrière

Le projet présenté propose l'installation d'une **aire de jeux et de jardins partagés** à l'emplacement du site Rouget de Lisle. Selon les participants, il y a un vrai besoin d'aires de jeux dans le quartier. Il faudra prendre en compte les différents âges. La création d'un jardin partagé est vue positivement : ce lieu de convivialité a toute sa place à proximité de la cité ouvrière.

## Circulation et cheminements

### Cheminements piétons

Les orientations d'aménagement prévoient une recomposition du secteur avec de **nouvelles liaisons douces vers la rue de Reims**, la place Mozart mais aussi au parc de la Fontaine de l'Étuvée. Ces principes sont pertinents selon les participants. Il est important de veiller à la continuité des pistes cyclables.

*« On a souvent l'exemple de pistes cyclables qui n'aboutissent sur rien, sans continuité. »*

Il est aussi nécessaire de **réduire la vitesse de circulation** des voitures sur certaines rues pour rendre les déplacements des piétons plus sécurisés et confortables.

### Créer des places de stationnement

Les participants expriment le **fort besoin de places de stationnement** dans le quartier. Ils craignent que le parking au niveau de l'esplanade Marie Stuart proposé dans le plan guide soit trop petit. Ils suggèrent de l'étendre jusque devant le centre commercial et de concentrer l'espace public devant le futur équipement de l'îlot César Franck.

*« Avec César Franck comme nouvel équipement, on va avoir de nouveaux besoins en stationnement. »*

## CLOS GAUTHIER

Les échanges sur la transformation du secteur clos Gauthier ont d'abord porté sur la partie sud (clos Gauthier, école maternelle et crèche) puis sur la partie nord (ancien ASELQO Marie Stuart et gymnase Georges Landré). Un scénario a été présenté, qui envisage à terme la démolition de deux ou de trois immeubles, en vue d'ouvrir le clos Gauthier sur l'école maternelle Jean Piaget et la crèche de la Borde.

### Des demandes qui font consensus :

- ▶ La **diversification des typologies de logements** afin d'attirer de nouveaux habitants.
- ▶ La **création de lieux collectifs** (intérieurs ou espaces publics) de rencontres et d'échanges.
- ▶ L'ouverture du futur AJLA vers le gymnase Georges Landré.
- ▶ La transformation de la partie nord (futur AJLA et gymnase) en un pôle socio-éducatif, ludique et sportif.

### Des éléments qui restent en débat :

- ▶ La démolition de deux immeubles du clos Gauthier, est à discuter avec les habitants concernés. La création d'une liaison directe avec l'école, permise par la démolition, est approuvée par l'ensemble des participants.

*Le groupe était constitué d'une habitante du clos Gauthier, de trois représentants de l'AJLA (dont le président), d'un membre du conseil citoyen, d'une habitante d'un autre secteur de l'Argonne et d'une architecte intéressée par le projet.*

### Ouvrir le Clos Gauthier en mettant en débat l'hypothèse de démolition

*Le projet de transformation du clos Gauthier envisage la démolition de deux ou de trois immeubles afin d'ouvrir le clos vers l'école maternelle Jean Piaget et la crèche de la Bordé. Un jardin public serait créé dans le prolongement du square actuel afin de faciliter la transition vers l'école et d'initier de nouveaux usages de proximité.*

### Relier le clos Gauthier à l'école

Les participants se sont montrés en faveur de la **création d'une liaison directe entre les habitations du clos Gauthier et l'école**, permise par la démolition de deux barres d'immeubles. Cette nouvelle liaison permettrait d'**améliorer les circulations quotidiennes des habitants**, qui sont actuellement obligés d'effectuer un contournement par la rue de la Bordé pour emmener leurs enfants à l'école. Cette nouvelle liaison permettrait de donner toute sa place, physique comme symbolique, à l'école dans la ville.

*« Cette ouverture soulagerait pas mal de parents ».*

### Des interrogations sur l'hypothèse de démolition

Toutefois, les participants se sont **interrogés sur l'hypothèse de démolition de deux ou de trois immeubles** : le projet répond-il à une demande sur le quartier ? Le nombre de logements démolis sera-t-il important ? Quelle sera la taille du nouvel espace public ?

Pour un participant, l'hypothèse de démolition pose question dans un contexte où le foncier à bâtir se fait de plus en plus rare. De plus, pour lui, la démolition risque de laisser place à un espace vert public sur-dimensionné. L'**attachement des habitants à leur logement** est également une question à prendre en compte.

*« Les gens sont attachés à leur lieu de résidence ».*

L'habitante du clos Gauthier présente, qui a été relogée depuis un an dans ce secteur dans le cadre du projet de transformation de la Borde aux Mignons, a évoqué son expérience du relogement. Pour elle, l'expérience n'a pas été traumatisante et elle se dit aujourd'hui satisfaite de vivre au clos Gauthier. Toutefois, le relogement est apparu comme un sujet sensible du fait du nombre conséquent de logements concernés par l'hypothèse de démolition. Dès lors, un participant préconise de **mener une concertation sur place avec les habitants du clos Gauthier**.

## Encourager la mixité sociale et donner de la place aux enjeux sociaux

### Favoriser la mixité sociale à travers la diversification de l'offre de logements et la création de lieux collectifs

La question de l'instauration d'une mixité sociale au sein du clos a été beaucoup discutée avec les participants : **comment attirer de nouveaux habitants et usagers pour plus de mixité sociale ?** Pour une participante, la diversification et le mélange entre les publics pourraient être encouragés par deux leviers d'action :

> la **construction de logements non sociaux** afin d'**attirer de nouveaux habitants** mais aussi de **favoriser les parcours résidentiels dans le quartier**. Ces logements pourraient être en accession sociale par exemple. Ainsi, cette participante se montre favorable à la proposition de réaliser un petit programme de logements en accession au sud du clos Gauthier.

> la **création de lieux collectifs, à l'intérieur des immeubles comme à l'extérieur**, qui seraient des lieux de rencontres et d'échanges pour tous les habitants.

### Faire de l'école et des atouts existants du quartier des leviers de développement

Une participante souligne que les questions d'urbanisme (création de voiries, d'espaces verts...) sont secondaires par rapport aux questions sociales comme **l'école ou l'éducation des enfants, vrais leviers de développement des quartiers prioritaires** et d'amélioration des conditions de vie des habitants. Pour elle, il faudrait aussi davantage **communiquer sur les atouts de l'Argonne (équipements publics, événements)** à l'attention des habitants afin que ces derniers puissent en profiter.

## Créer des liens entre le clos Gauthier et son environnement

*Le site accueille le bâtiment de l'ancien ASELQO Marie Stuart, qui sera occupé à terme par l'AJLA (actions sociales et socio-éducatives), ainsi que le gymnase Georges Landré (utilisé par le CFA et les écoles). Ayant auparavant fait l'objet d'hypothèses de démolition, le gymnase va finalement être conservé pour les pratiques sportives.*

*Le projet prévoit l'aménagement des espaces verts autour de ces deux structures.*

### Ouvrir le futur AJLA vers le gymnase Georges Landré

Le projet prévoit la création d'une voirie reliant la rue Edouard Lalo au boulevard Marie Stuart en passant devant l'entrée du futur AJLA. Au regard de ces aménagements, la proposition a été faite de **réorienter l'AJLA vers le gymnase Georges Landré**. Les usages entre les deux structures seront facilités par la **création de nouveaux accès au gymnase et à l'AJLA, orientés vers le cœur d'îlot**.

### Initier de nouveaux usages ludiques et sportifs sur la pelouse du gymnase

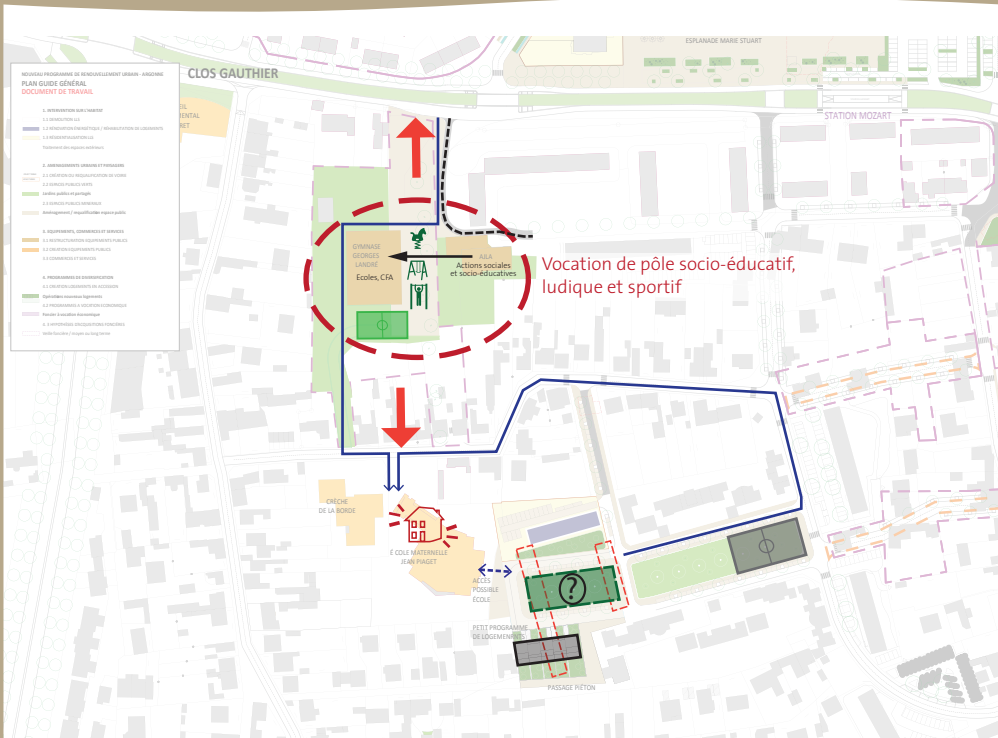
Les participants ont évoqué plusieurs pistes d'aménagement des espaces verts autour du gymnase :

> **création d'un espace de jeux en distinguant aire de jeux pour les petits (moins de 6 ans) et aire de jeux pour les grands**. Cela permettrait de créer du lien avec le clos Gauthier en proposant des usages ludiques aux enfants de l'école maternelle Jean Piaget et en offrant aux parents un lieu où se retrouver après l'école. La création d'usages ludiques s'envisage également en complémentarité avec l'aide aux devoirs proposée par l'AJLA : les enfants bénéficiant de cette aide pourront ainsi également profiter des jeux à l'extérieur.

> **création d'un parcours sportif** à l'attention des jeunes, du même type que celui installé sur les bords de Loire à proximité du centre-ville. Il faudra veiller à séparer l'aire de jeux du parcours sportif.

> un participant a souligné la dégradation du city stade du clos Gauthier, qui est aujourd'hui inadapté. Une **hypothèse pourrait être de reconstruire le city stade à proximité du gymnase Georges Landré**.

De manière générale, les participants ont approuvé la proposition de **donner à ce secteur une vocation de pôle socio-éducatif et sportif**.



## OUVRIR LE CLOS GAUTHIER EN METTANT EN DÉBAT L'HYPOTHÈSE DE DÉMOLITION

Relier le clos à l'école

- Trajets actuels en direction de l'école
- Désenclavement du clos par la création d'une liaison piétonne vers l'école

Des interrogations sur l'hypothèse de démolition

- Immeubles concernés par l'hypothèse de démolition (48 logements)
- Interrogation sur le dimensionnement et les usages du nouvel espace public

## ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE ET DONNER DE LA PLACE AUX ENJEUX SOCIAUX

- Diversifier l'offre de logements
- Créer des lieux collectifs (hypothèses)
- Faire de l'école un levier de développement

## CRÉER DES LIENS ENTRE LE CLOS GAUTHIER ET SON ENVIRONNEMENT

Ouvrir l'AJLA vers le gymnase Georges Landré

- Projet de création de voirie
- Ouverture de l'AJLA vers le gymnase Georges Landré

Initier de nouveaux usages ludiques et sportifs sur la pelouse du gymnase

- Ouverture du secteur vers le clos Gauthier et le reste du quartier
- Proposition de création d'une aire de jeux distinguant petits et grands
- Proposition de création d'un parcours sportif
- City-stade actuel dégradé
- Proposition de création d'un nouveau city-stade



## CLOS BOUDARD - ARGONAUTE

### Des demandes concernant l'aménagement du clos Boudard :

- ▶ Favoriser l'ouverture du Clos et faciliter les circulations
- ▶ Créer un **espace de jeux central**, commun à l'ensemble des immeubles
- ▶ Concevoir des résidentialisations avec des clôtures basses, des portillons ouverts en journée et des circulations possibles entre les résidences
- ▶ Une demande de résidentialisation avec une place de stationnement privative par logement

### Des retours favorables sur la poursuite de l'aménagement du secteur de l'Argonaute

#### Favoriser l'ouverture du clos

Les participants ont réaffirmé leur besoin d'ouverture du Clos Boudard, en pointant les difficultés liées aux sens de circulation. La nécessité de faciliter l'accès au clos est une priorité pour les habitants.

*«C'est problématique de sortir du clos !»*

La création d'une ou plusieurs voies de désenclavement a été débattue entre les participants, sur la base de deux scénarii proposés par l'équipe projet. La proposition visant à **ouvrir une liaison vers le carrefour de la rue de la Borde** a été privilégiée. La rue Pierre et Marie Curie est jugée très étroite et déjà circulante, peu favorable à l'arrivée de nouveaux flux.

Cependant, un riverain s'est montré très réticent vis-à-vis de cette option d'une voie nouvelle vers le carrefour de la Borde, car elle déboucherait le long de sa maison.

Les participants ont rappelé que l'aménagement du quartier devrait se compléter d'une attention, d'une **vigilance portée à la vitesse de circulation** autour et dans le clos.

Une demande d'**aménagement d'espaces verts le long de l'avenue de la Marne** a été formulée.

#### Concevoir une résidentialisation permettant des cheminements entre les résidences

La résidentialisation imaginée devrait prévoir un **place de stationnement privative par logement**, tout en gardant une attention à maintenir une certaine distance entre les zones de stationnements et les bâtiments.

Les résidentialisations sont imaginées avec des **clôtures basses et des portillons ouverts en journée**. Les cheminements et les circulations entre les résidences devront être travaillées pour favoriser des liaisons et ne pas trop segmenter les immeubles et donc les habitants.

La retournement des halls des immeubles est une option à travailler au cas par cas, si nécessaire.

La proposition de l'équipe projet de **restructurer les rez-de-chaussée et d'y installer des activités** (professions libérales, associations, etc.) a été reçue très positivement par les habitants qui y sont favorables.

#### Créer un espace de jeux central

Des jeux devraient être aménagés pour les enfants et les jeunes, par tranche d'âge. Les participants n'imaginent pas des espaces jeux intégrés à chaque résidence mais un **espace central, commun qui soit un lieu de jeux et de rencontres**, doté également d'un city-stade.

*«Il faut des jeux 0-6 ans, des jeux 6-12ans et un city-stade pour les ados !»*

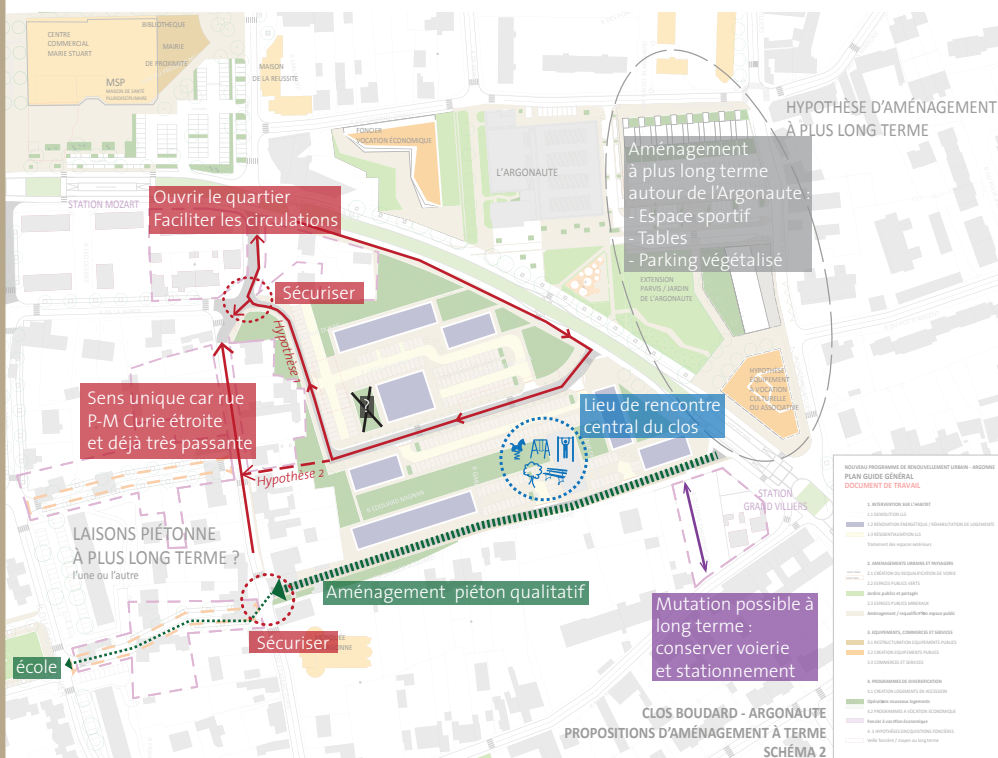
## Poursuivre l'aménagement du secteur de l'Argonaute

Les participants ont réagi favorablement aux pistes présentées par l'équipe projet :

- création d'un équipement à vocation économique entre l'UDAF et l'Argonaute,
- développement d'un petit programme de logement au nord et à l'est de l'Argonaute,
- agrandissement des espaces publics en espaces enherbés, ouverts mais sécurisés et aménagés : bancs, tables de pique-nique, tables de ping-pong, arbres, ...)

Des remarques concernant la synchronisation des feux piétons/cyclistes/routiers sur le boulevard Marie-Stuart face à l'Argonaute ont été de nouveaux exprimées.

La demande de création d'une salle des fêtes a été reformulée. Le site de l'Argonaute pourrait être un espace opportun pour la **programmation d'un équipement culturel**. Dans le cas d'une telle programmation, les participants ont proposé une salle de spectacles ou une médiathèque innovante.



Hypothèse 1 : privilégiée par les participants  
Réflexion à poursuivre sur le désenclavement